

La Via Venaissia en bonne voie

Cette visite de chantier a permis de faire le point sur les travaux d'aménagement de la «Via Venaissia», réalisés par le Conseil départemental de Vaucluse. C'est plus précisément la section entre la gare d'Aubignan/Loriol-du-Comtat et Carpentras, soit 4,5 km, qui est concernée avec la construction du pont de franchissement de la déviation de Carpentras (RD 942r).

Publié le 21 avril 2017

Ce tronçon supplémentaire de 4,5 km permettra d'emprunter la [Via Venaissia](#) depuis le Pôle d'Echange multimodal (gare SNCF) de Carpentras (avenue Frédéric Mistral) jusqu'à la gare de Loriol-du-Comtat. Il sera mis en service partiellement au début de l'année 2018 sur 4 km. Les 500 derniers mètres seront réalisés quand le foncier de la SNCF sera déclassé.

Le coût total de l'aménagement est de 2 459 000 € financé en grande partie par le Département de Vaucluse. Le projet bénéficie par ailleurs de subventions à hauteur de 733 000 € HT (Etat : 130 000 € et Région PACA : 603 000€).

Relier deux itinéraires européens

Cette troisième section complètera les 11 km réalisés entre 2010 et 2016 et finalisera la première phase opérationnelle de la Via Venaissia. A terme, cette véloroute sera continuée entre Orange-Est et Velleron. L'itinéraire reliera par une signalisation l'Eurovelo 8 « Méditerranée » (Véloroute du Calavon) au Sud et l'Eurovelo 17 « ViaRhôna » au nord-Ouest.

Faciliter les déplacements

La Via Venaissia offre au territoire un nouvel espace public, un équipement fédérateur rendant possible :

- le développement d'un axe de mobilité douce pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants, en lien avec les gares SNCF de Carpentras et Orange,
- une desserte cycliste des grands sites touristiques (Orange, Carpentras, les Dentelles de Montmirail, le Mont Ventoux, la plaine des Sorgues) avec des services adaptés associés (« accueil vélo », loueurs, hébergeurs, restaurants...).

Plusieurs rampes d'accès ont été aménagées pour faciliter les connexions avec le réseau routier. La piste cyclable est protégée avec des barrières en bois ou des plots de protection aux entrées et des indications de direction tout au long du parcours. Des aires de repos avec tables, bancs et poubelles équipent la voie. Plusieurs tables de pique-nique sont adaptées aux personnes en fauteuil. Des pupitres d'interprétation paysagère et patrimoniale seront disposés le long du tracé. D'autres projets sont à l'étude pour la préservation des paysages et la valorisation du patrimoine ferroviaire avec notamment la réutilisation des gares pour des équipements culturels et de loisirs.

De gauche à droite : Thierry Lagneau, Vice Président, Président de la Commission travaux, aménagement, territoire, sécurité ; Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09